



Palézieux, le 22 mai 2008



Commune de Palézieux
Maison de commune
1607 Palézieux

Affaire traitée par :
M. Taillens, Syndic

Réf : 38.01.100 /11.04.110

PREFECTURE DU DISTRICT LAVAUX-ORON

Monsieur

Jean-François CROSET

Préfet

Rue du Temple 17

1096 CULLY

Projet d'implantation d'un Etablissement concordataire de détention pour mineurs
Référéndum

Monsieur le Préfet,

La Municipalité de Palézieux vous informe qu'un référendum a été déposé contre la décision du Conseil communal du 29 avril 2008 de soutenir la Municipalité dans le cadre du projet de réalisation d'un Etablissement concordataire de détention pour mineurs à Palézieux.

Après contrôle des 53 listes déposées dans le délai légal, nous constatons que ces dernières comprennent 248 signatures valables sur les 133 nécessaires et que, en vertu de l'article 107, al 3 de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), le référendum a largement abouti.

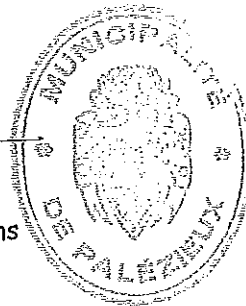
En conséquence, sur la base de l'article 111 LEDP, nous vous laissons transmettre le dossier au département concerné. D'autre part, nous vous informons que, d'entente avec le SECRI, nous allons organiser un scrutin le 13 juillet 2008 selon planification ci-jointe.

Restant à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements complémentaires que vous pourriez désirer, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Philippe Taillens



Le Secrétaire :

Jean-Daniel Graz

